



## Le projet éducatif d'une école jésuite

L'Externat Saint-Joseph (maternelle et primaire) est lié à la Compagnie de Jésus et, à ce titre, connecté aux autres écoles jésuites.



En tant qu'école jésuite appartenant à l'enseignement catholique, notre école vous propose un projet éducatif original qui s'inspire de la tradition ignatienne. Ignace de Loyola (1491-1556), est le fondateur de l'Ordre des Jésuites.

L'éducation jésuite suppose que règne, dans l'école, un climat particulier de valorisation positive. Elle invite à "voir Dieu en toutes choses", comme source de vie et rédempteur, ce qui conduit à poser un regard particulier

- sur la création: par la contemplation et l'admiration,
- sur les personnes: par le préjugé favorable et le respect de l'autre,
- sur le monde: par l'optimisme, l'engagement socio-économique, politique et culturel.

Dans une histoire où le mal est présent, cette lucidité conduit à choisir ses solidarités en vue d'une plus grande justice, à reconnaître sa fragilité et à entrer dans la dynamique du pardon.

C'est la personne de l'élève, dans la globalité de ses dimensions - spirituelle, morale, intellectuelle, affective et physique - qui constitue le sujet, centre de l'activité éducative de l'école et c'est la communauté scolaire dans toutes ses composantes qui fait oeuvre de formation : Pouvoir Organisateur, direction, corps professoral, éducatif, administratif et technique, en dialogue avec les élèves et les parents.

Les collèges jésuites et leurs pratiques pédagogiques ont inspiré le système scolaire occidental.

Aujourd'hui, cette éducation consiste à

- Amener chacun à faire son maximum et à faire des choix;
- Développer la politesse, le respect, la rigueur et la cohérence;
- Avoir un a priori favorable en chacun et en toute chose;
- Intégrer les différences, avoir le souci du plus faible et développer la justice;
- Croire en la vie et en Dieu au sein d'une communauté composée d'adultes et d'enfants

Les écoles jésuites s'insèrent dans un système scolaire défini et dans une société précise. Ils participent aux politiques éducatives de la Communauté française de Belgique. Ils sont subsidiés parce qu'ils remplissent un service public. Ils le font en poursuivant les objectifs généraux de l'enseignement définis dans le décret *Missions*, selon la perspective ouverte par le réseau de l'Enseignement Libre Catholique (*Mission de l'école chrétienne*). Ils participent ainsi à ses diverses structures et collaborent avec les autres écoles, tout en développant une approche éducative spécifique, parmi d'autres. C'est dans ce cadre que nos projets éducatifs cherchent à amener les jeunes à développer leurs potentialités et à s'engager dans la construction d'un monde plus juste et plus solidaire.